

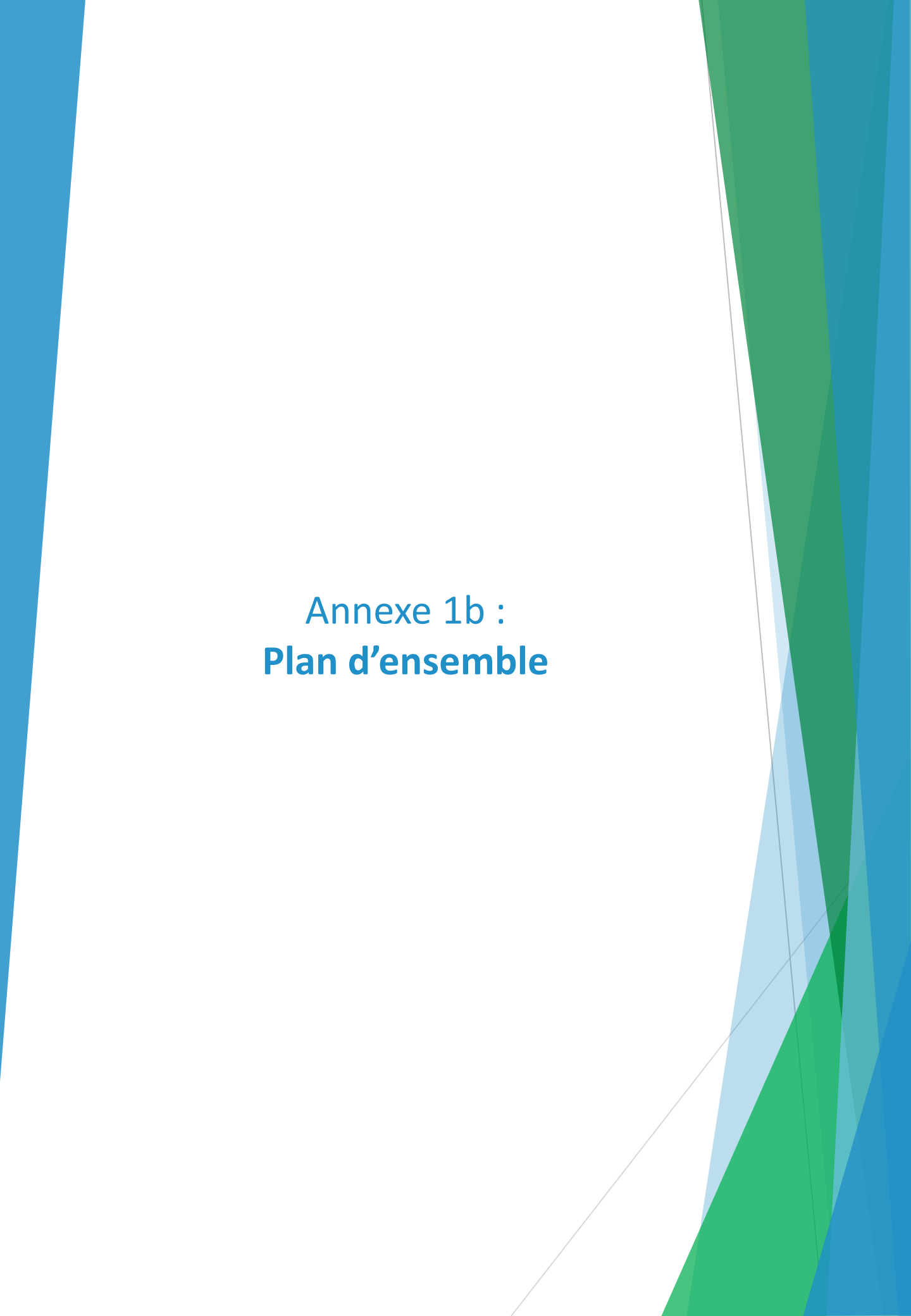
Annexe 1a :  
**Plan 1/25 000**

Création d'une chaufferie Bois énergie sur la commune de Diesen (57)  
Carte 1/25000

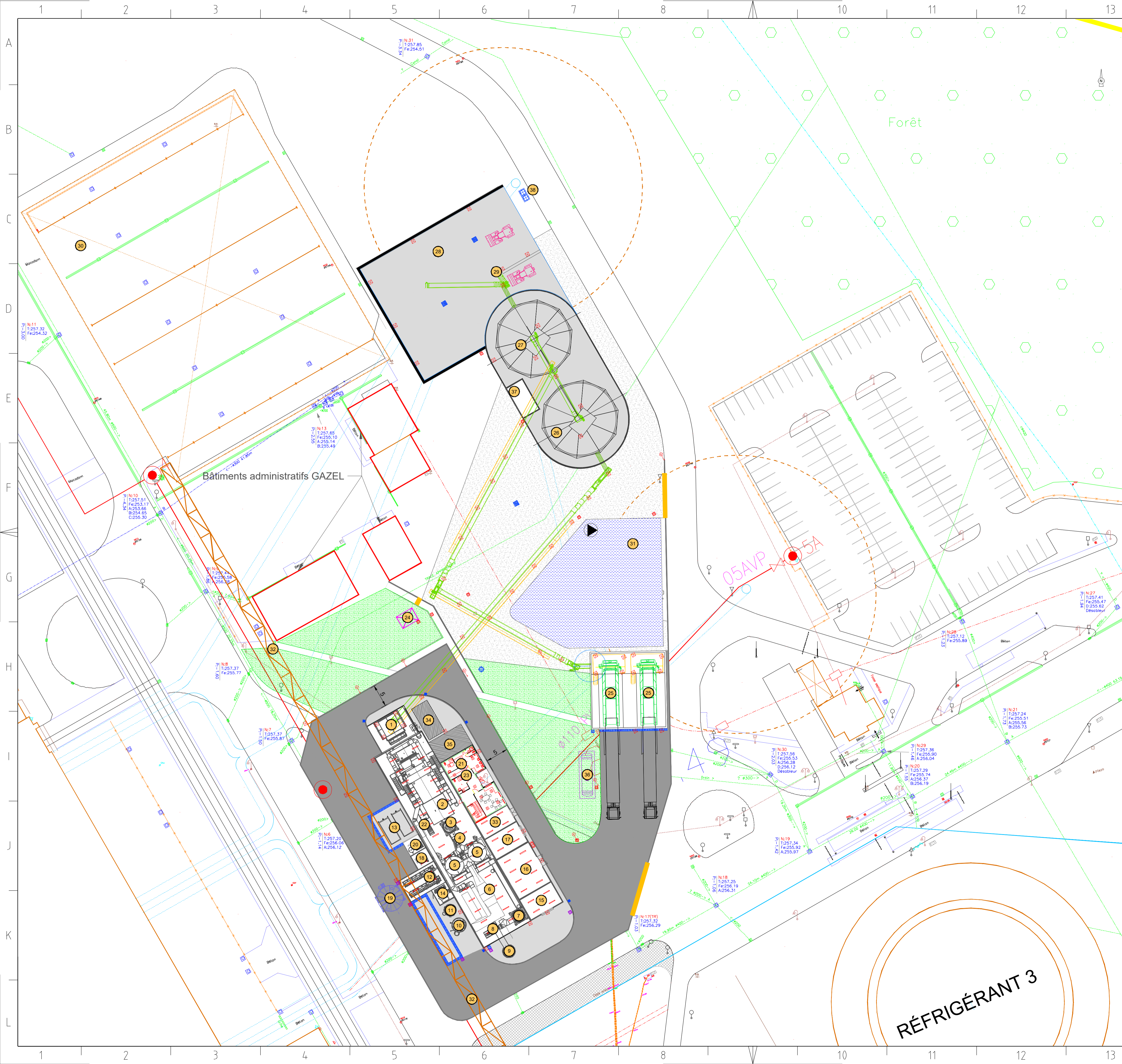


 Site  
 Communes

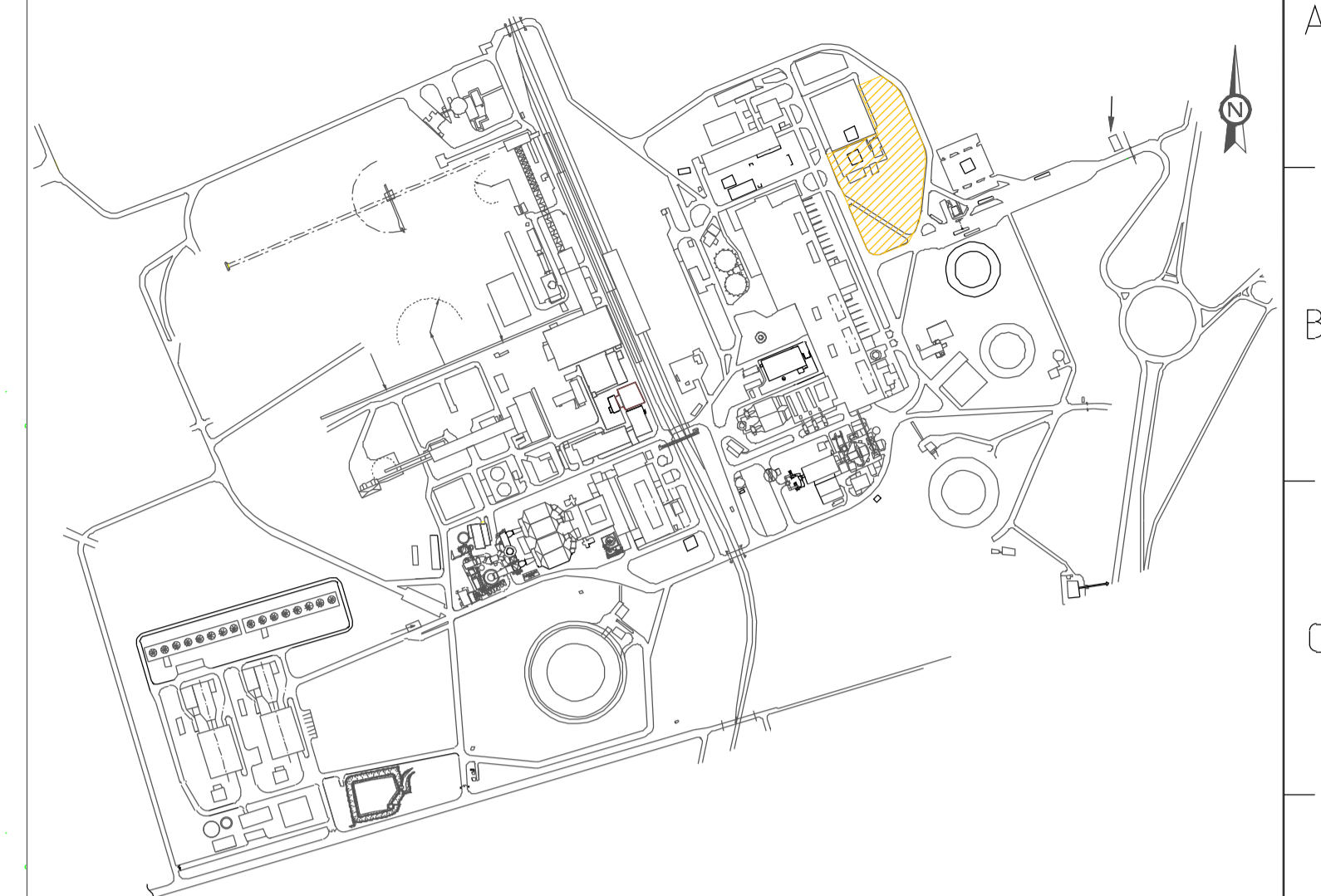
Source : image satellite google  
0 0.5 1 1.5 2 km  
  

**Annexe 1b :**  
**Plan d'ensemble**



PLAN DE LOCALISATION



- 1 Trémie d'alimentation
- 2 Chaudière
- 3 Multi cyclone
- 4 Réacteur sec
- 5 Filtre à manches
- 6 Réduction Catalytique selective (SCR)
- 7 Economiseur (optionnel)
- 8 Ventilateur cheminée
- 9 Cheminée
- 10 Silo de bicarbonate
- 11 Réservoir de solution ammoniacale
- 12 Big bag cendres volantes
- 13 Conteneurs mâchefer
- 14 DeNOx
- 15 Local tranfo moyenne tension
- 16 Local basse tension
- 17 Groupe électrogène Diesel
- 18 Stockage charbons actifs
- 19 Silo résidu traitement de fumées
- 20 Local compresseurs
- 21 Salle de contrôle à l'étage
- 22 Puisard de vidange
- 23 Vestiaire + réfectoire
- 24 Mini station d'épuration
- 25 Trémie de déchargement
- 26 Silos de Biomasse
- 27
- 28 Aire de déchargement d'urgence
- 29 Trémie de recharge
- 30 CIRCA
- 31 Bassin eau incendie avec pompe de vidange
- 32 Nouveau rack
- 33 Local protection incendie
- 34 Emplacement pour futur aerocondenseur
- 35 Emplacement pour futur local turbine
- 36 Fosse étanche
- 37 Local incendie
- 38 Séparateur d'hydrocarbure

# GazelEnergie Generation

## Emile Huchet biomass

Centrale Emile Huchet (St Avold, 57)

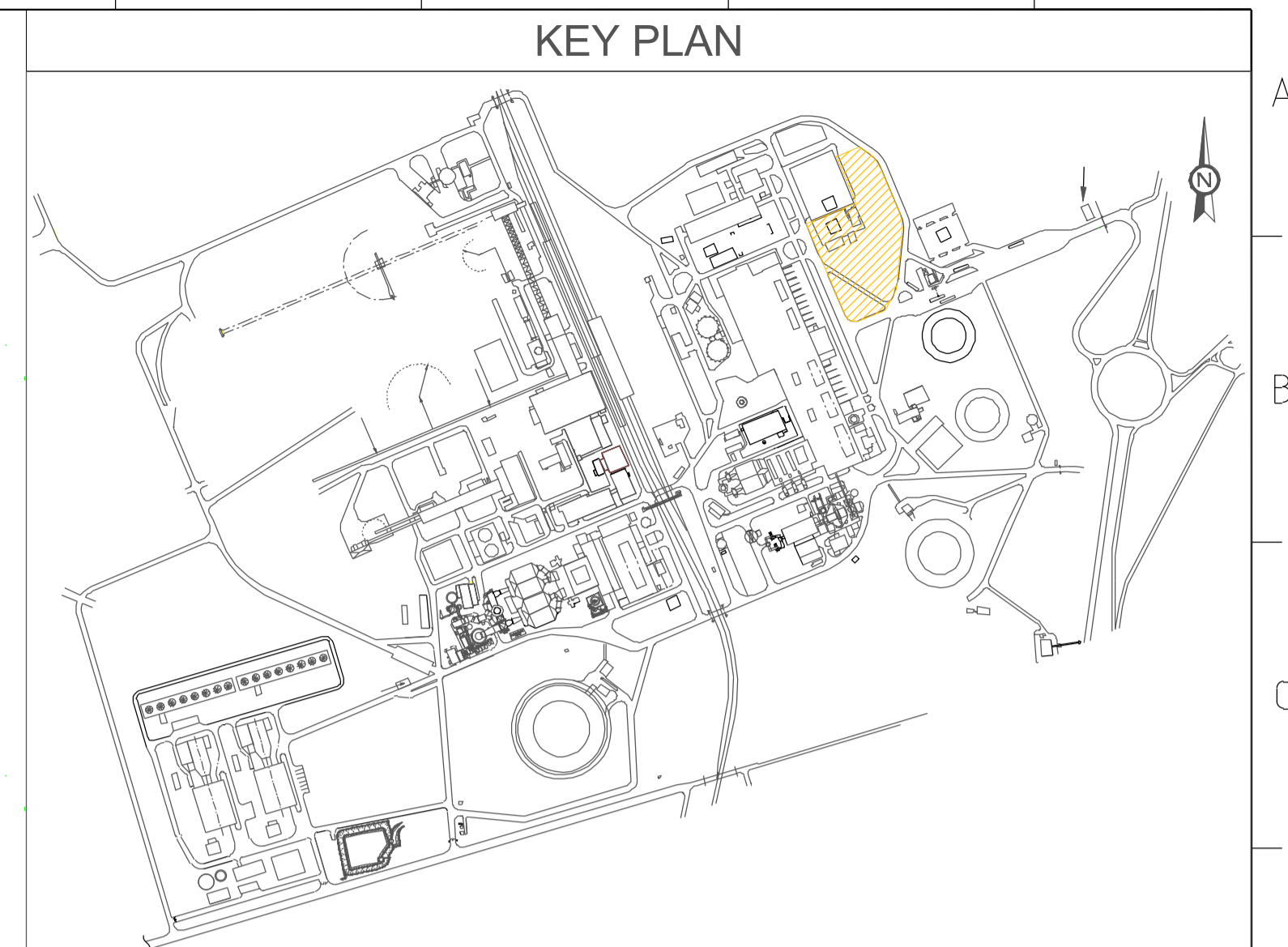
--	--

INDICE	DATE	MODIFICATION	DESSINATEUR	VERIFICATEUR	APPRO
F	07/07/2021	Nouvel aménagement	JMM	GRE	ABD
E	16/04/2021	Nouvel aménagement	JMM	GRE	ABD
D	06/04/2021	Mise à jour	JMM	GRE	ABD
C	25/03/2021	Nouvel aménagement suite à reunion avec GAZEL	JMM	GRE	ABD
A	06/06/2017	Première édition	JMM	GRE	ABD

Date: 07/07/2021 Echelle: 1/400 Statut: VSO Format: A1

### Plan d'ensemble



**Annexes 1c à 1j :**  
**Autres plans : Circulation,**  
**Cheminement vapeur, Stockage**  
**biomasse, Cycle vapeur, Traitement**  
**de fumées, Utilités, Réseau**



# GazelEnergie Generation

## Emile Huchet biomass

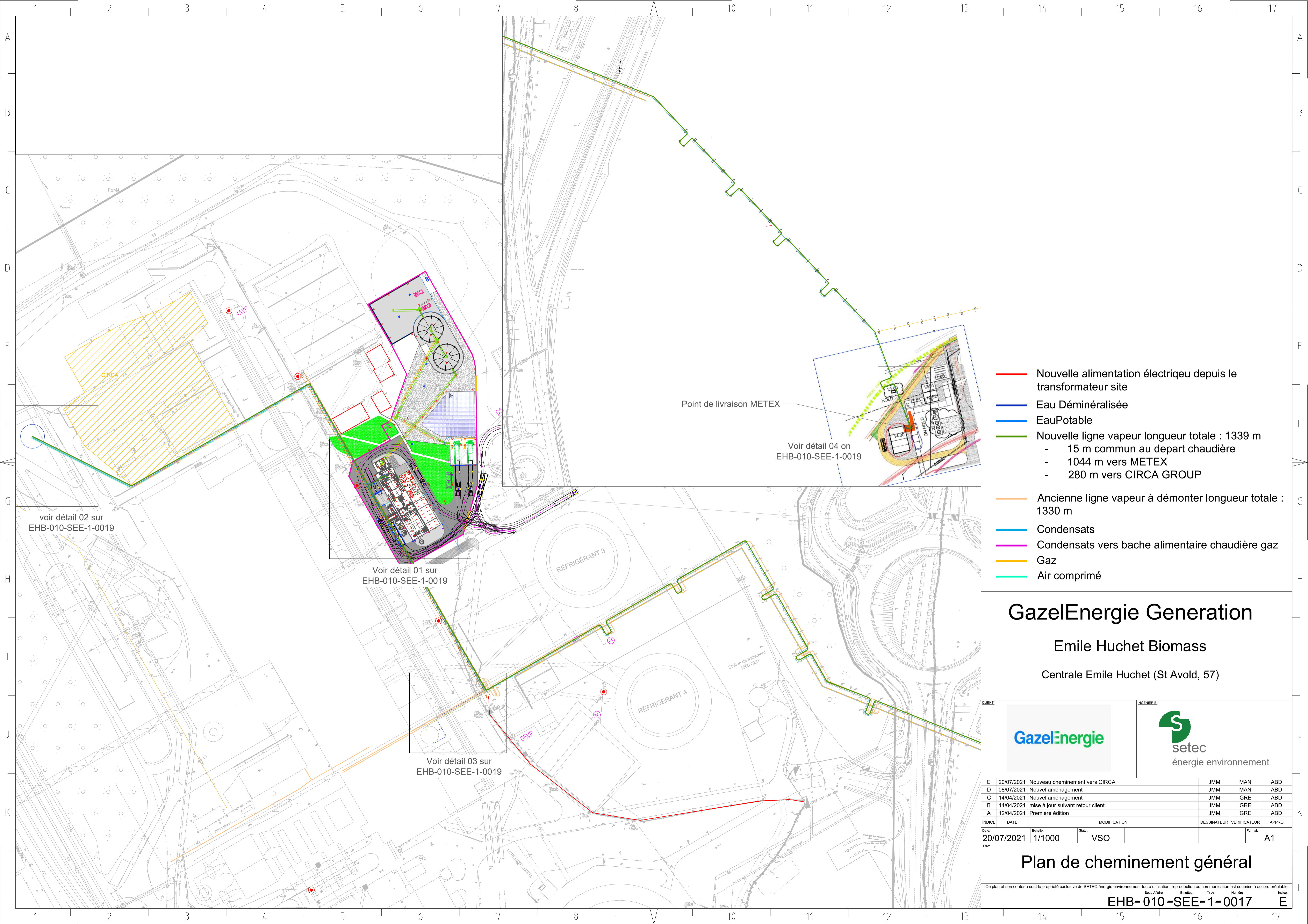
Site of Emile Huchet (France, 57)

 <b>GazelEnergie</b>	 <b>setec</b> energie environnement
--	--

REV	Date	Statut	Issued for	Developed by	Check by	Approved by	Format
F	07/07/2021	New arrangement		JMM	GRE	ABD	
E	16/04/2021	New arrangement		JMM	GRE	ABD	
D	06/04/2021	New update		JMM	GRE	ABD	
C	25/03/2021	New arrangement following review with GAZEL		JMM	GRE	ABD	
A	21/01/2021	First edition		JMM	GRE	ABD	

Date: **07/07/2021** Scale: **1/400** Status: **Issued for** Developed by: **JMM** Check by: **GRE** Approved by: **ABD** Format: **A1**

Plan title: **General plot plan with gyrations**



- Nouvelle alimentation électrique depuis le transformateur site
- Eau Dénitrifiée
- Eau Potable
- Nouvelle ligne vapeur longueur totale : 1339 m
  - 15 m commun au départ chaudière
  - 1044 m vers METEX
  - 280 m vers CIRCA GROUP
- Ancienne ligne vapeur à démonter longueur totale : 1330 m
- Condensats
- Condensats vers bache alimentaire chaudière gaz
- Gaz
- Air comprimé

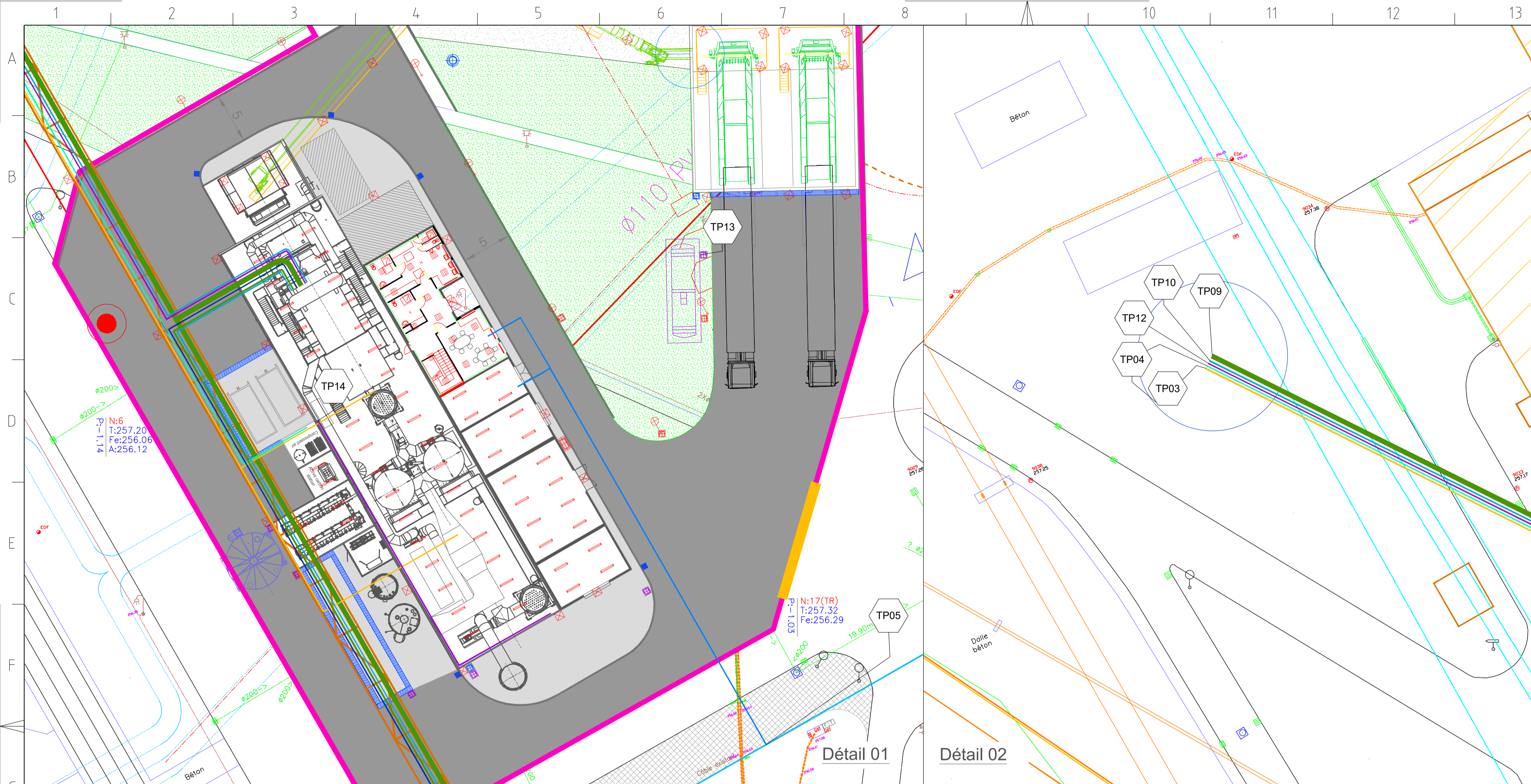
## GazelEnergie Generation

### Emile Huchet Biomass

Centrale Emile Huchet (St Avold, 57)

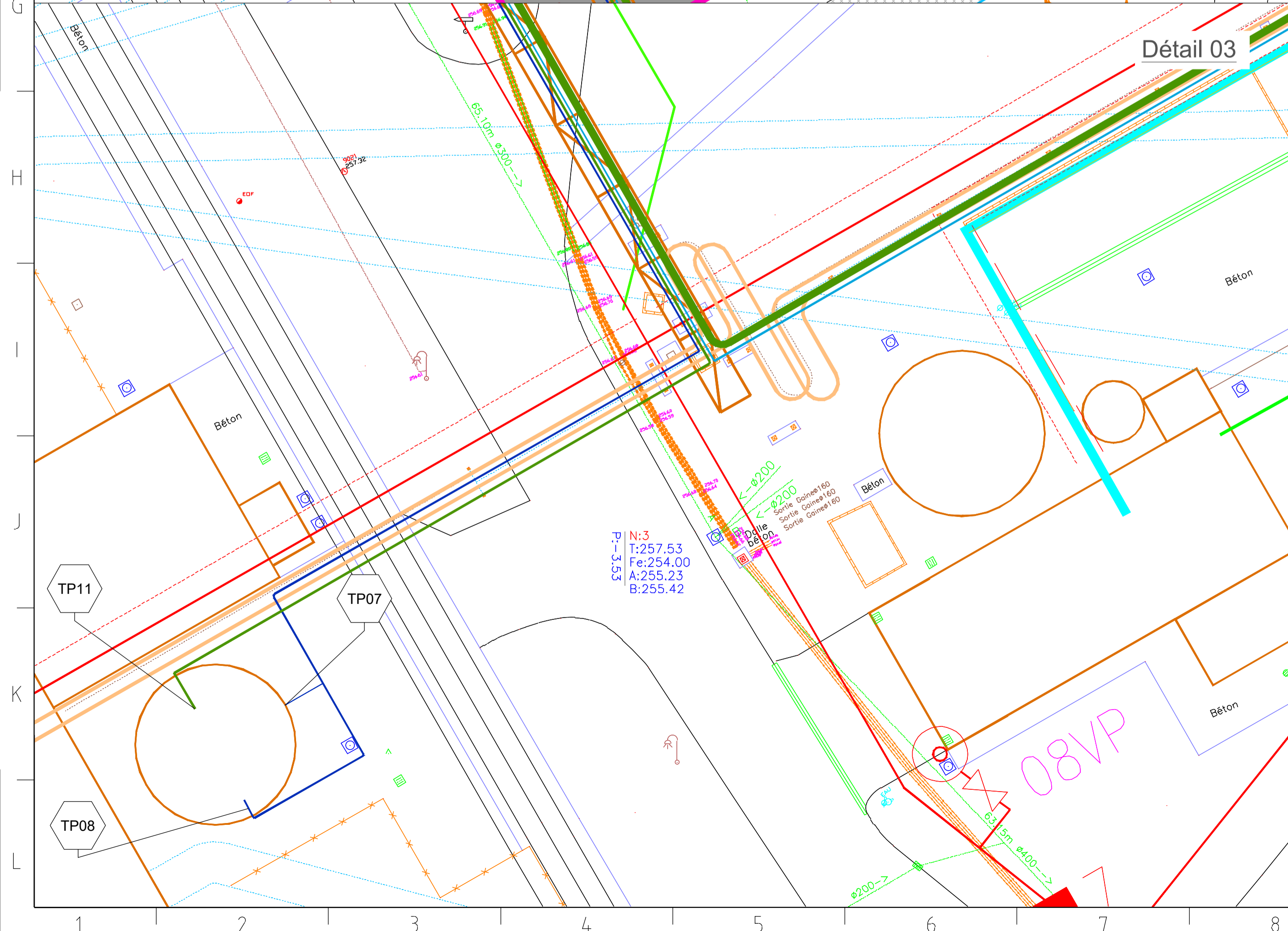
INDICE	DATE	MODIFICATION	DESSINATEUR VERIFICATEUR APPRO
E	20/07/2021	Nouveau cheminement vers CIRCA	JMM MAN ABD
D	08/07/2021	Nouvel aménagement	JMM MAN ABD
C	14/04/2021	Nouvel aménagement	JMM GRE ABD
B	14/04/2021	mise à jour suivant retour client	JMM GRE ABD
A	12/04/2021	Première édition	JMM GRE ABD
Date: 20/07/2021		Echelle: 1/1000	Statut: VSO
Titre:		Format: A1	

## Plan de cheminement général



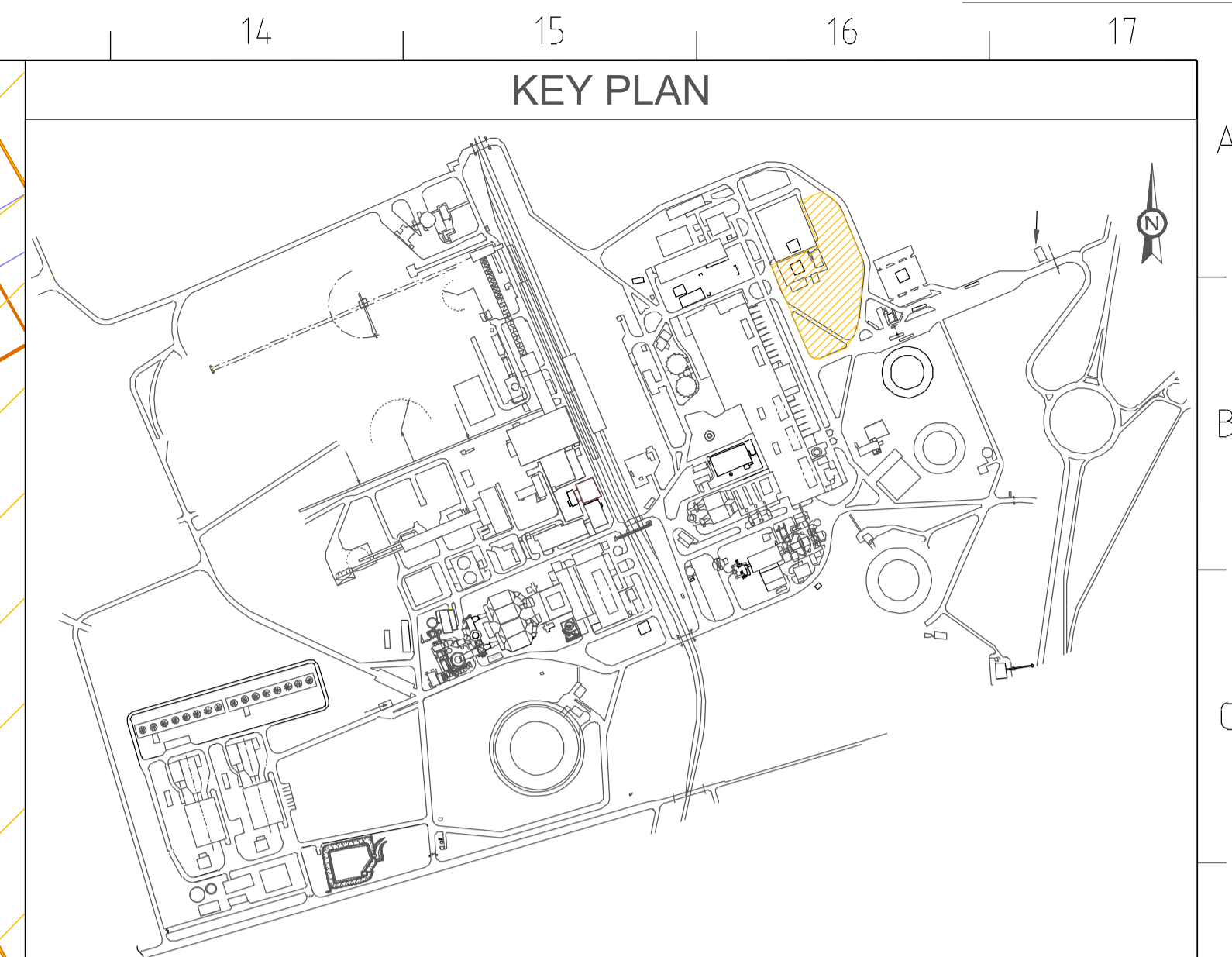
Détail 01

Détail 02



Détail 03

Détail 04



- TP01 : Vapeur basse pression vers METEX
- TP02 : Condensats depuis METEX
- TP03 : Gaz depuis réseau site
- TP04 : Air comprimé depuis réseau site
- TP05 : Eau potable depuis réseau site
- TP06 : Eau incendie depuis réseau site
- TP07 : Eau déminéralisée depuis bache existante
- TP08 : Eau déminéralisée depuis recirculation
- TP09 : Vapeur moyenne pression depuis chaudière DPX
- TP10 : Condensats depuis bache alimentaire
- TP11 : vapeur depuis barillet moyenne pression
- TP12 : Eau usée industrielle vers réseau site
- TP13 : Vidange eau usée industrielle
- TP14 : Eau Usée Industrielle depuis ballon air comprimé
- TP15 : Condensats depuis Metex vers Eau Usée Industrielle

- Eau Usée Industrielle
- Eau Déminéralisée
- Eau Potable
- Nouvelle ligne vapeur
- Condensats
- Gaz
- Air Comprimé

# GazelEnergie Generation

## Emile Huchet biomass

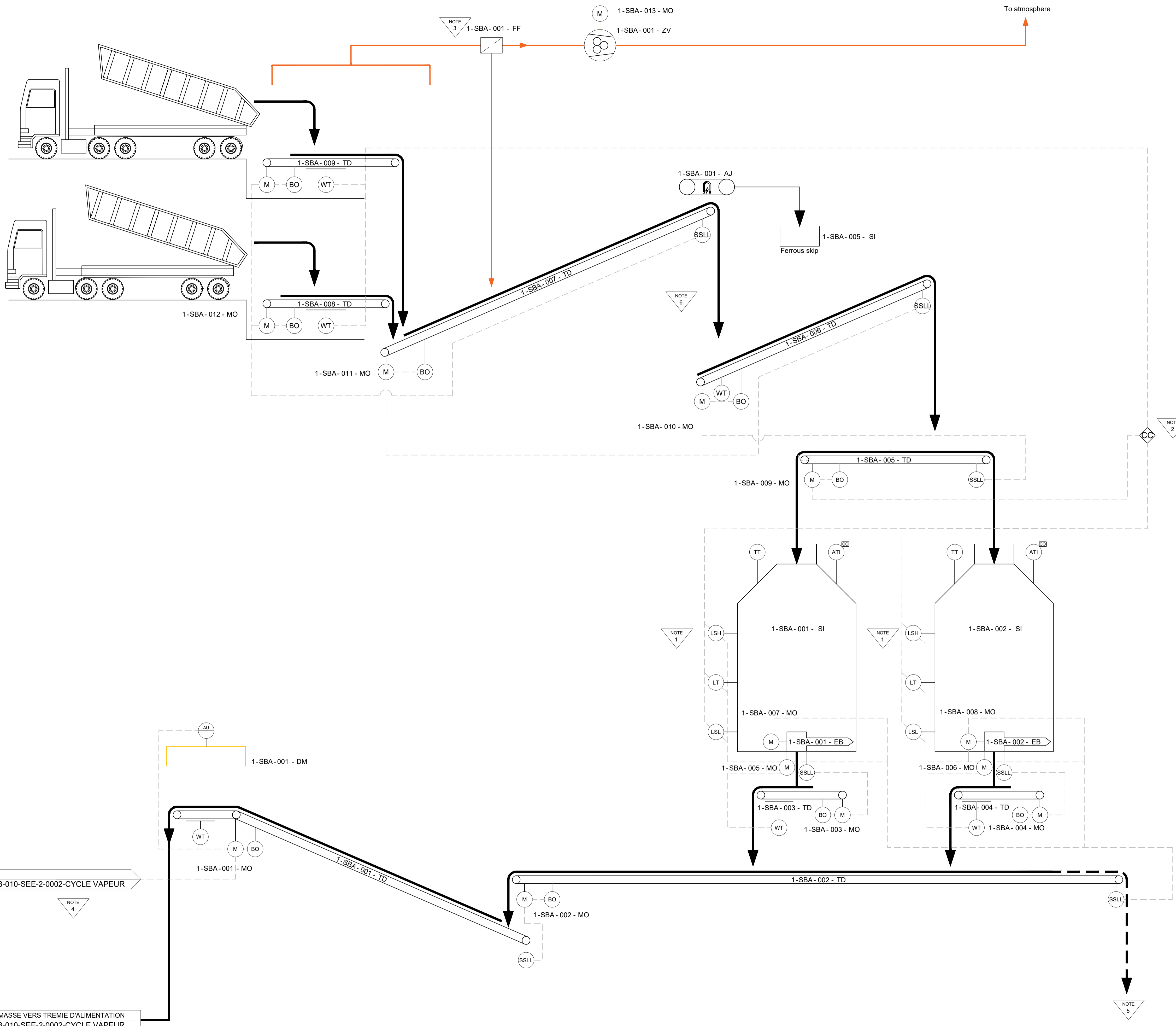
Site of Emile Huchet (France, 57)

INDICE	DATE	MODIFICATION	DESSINATEUR	VERIFICATEUR	APPRO
E	20/07/2021	Nouveau cheminement vers CIRCA	JMM	MAN	ABD
D	08/07/2021	Nouvel aménagement	JMM	MAN	ABD
C	14/04/2021	Nouvel aménagement	JMM	GRE	ABD
B	14/04/2021	mise à jour suivant retour client	JMM	GRE	ABD
A	12/04/2021	Première édition	JMM	GRE	ABD

Date:	20/07/2021	Echelle:	1/1000	Statut:	VSO	Format:	A1
-------	------------	----------	--------	---------	-----	---------	----

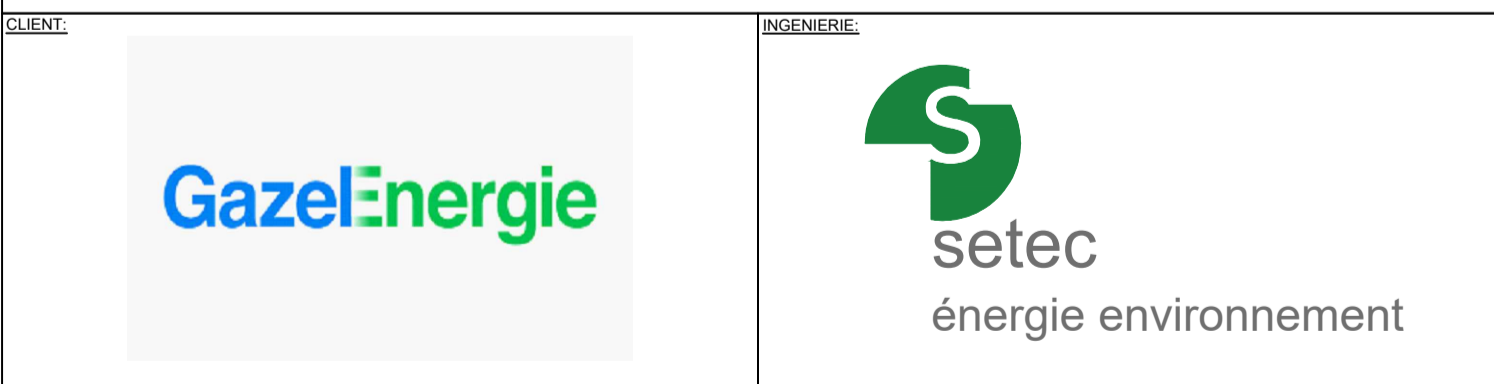
### Plan des détails utilisés



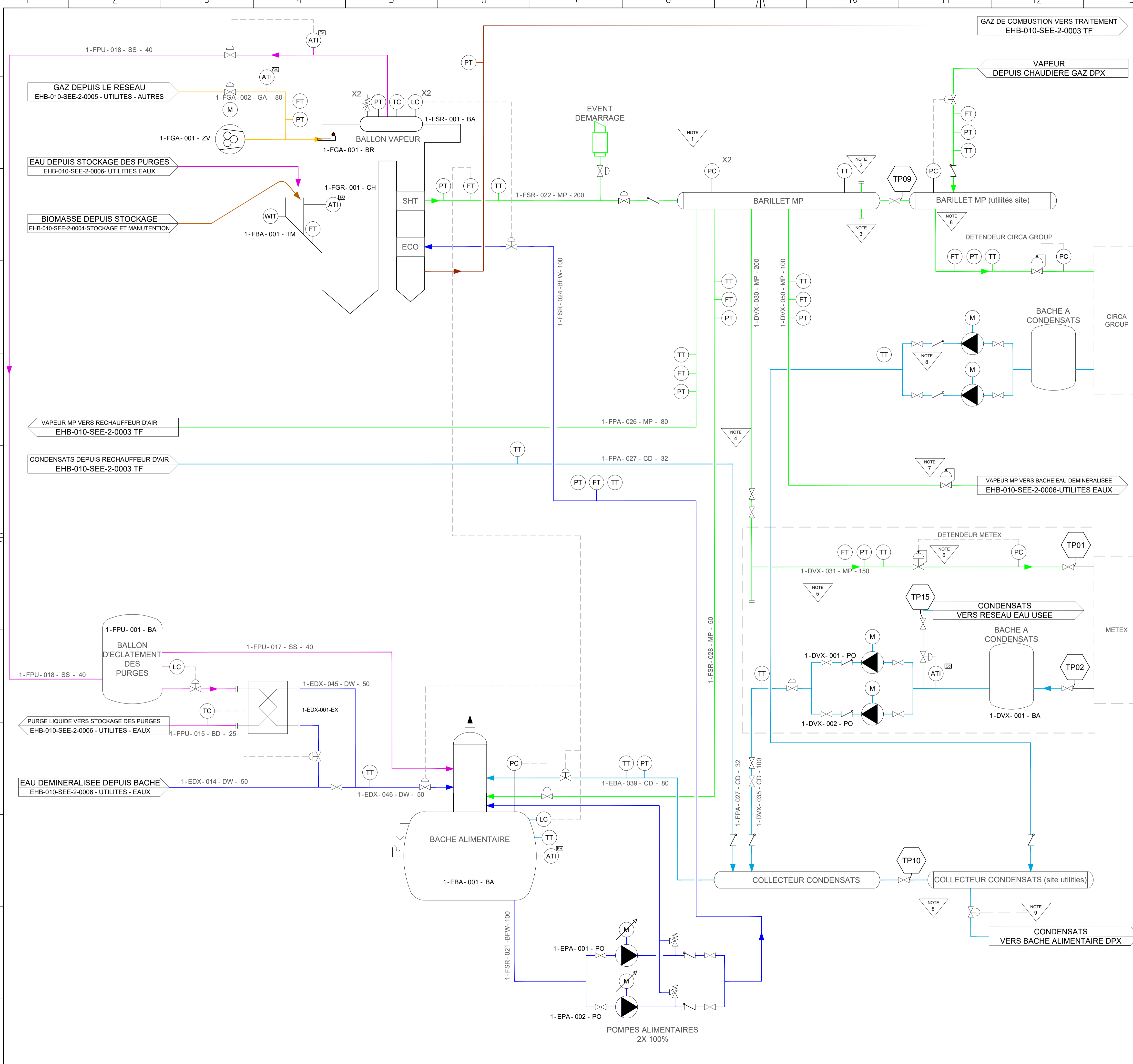


- Notes :**
- NOTE 1 Type de mesure de niveau à confirmer
  - NOTE 2 Contrôle commande maintenance biomasse
  - NOTE 3 Système de collecte des poussières à spécifier par le constructeur clé en main.
  - NOTE 4 Moteur contrôlé par le niveau de la trémie d'alimentation
  - NOTE 5 Zone de déchargement d'urgence des silos
  - NOTE 6 Possibilité d'ajouter un crible en option
- Biomasse  
- - - Ligne de commande

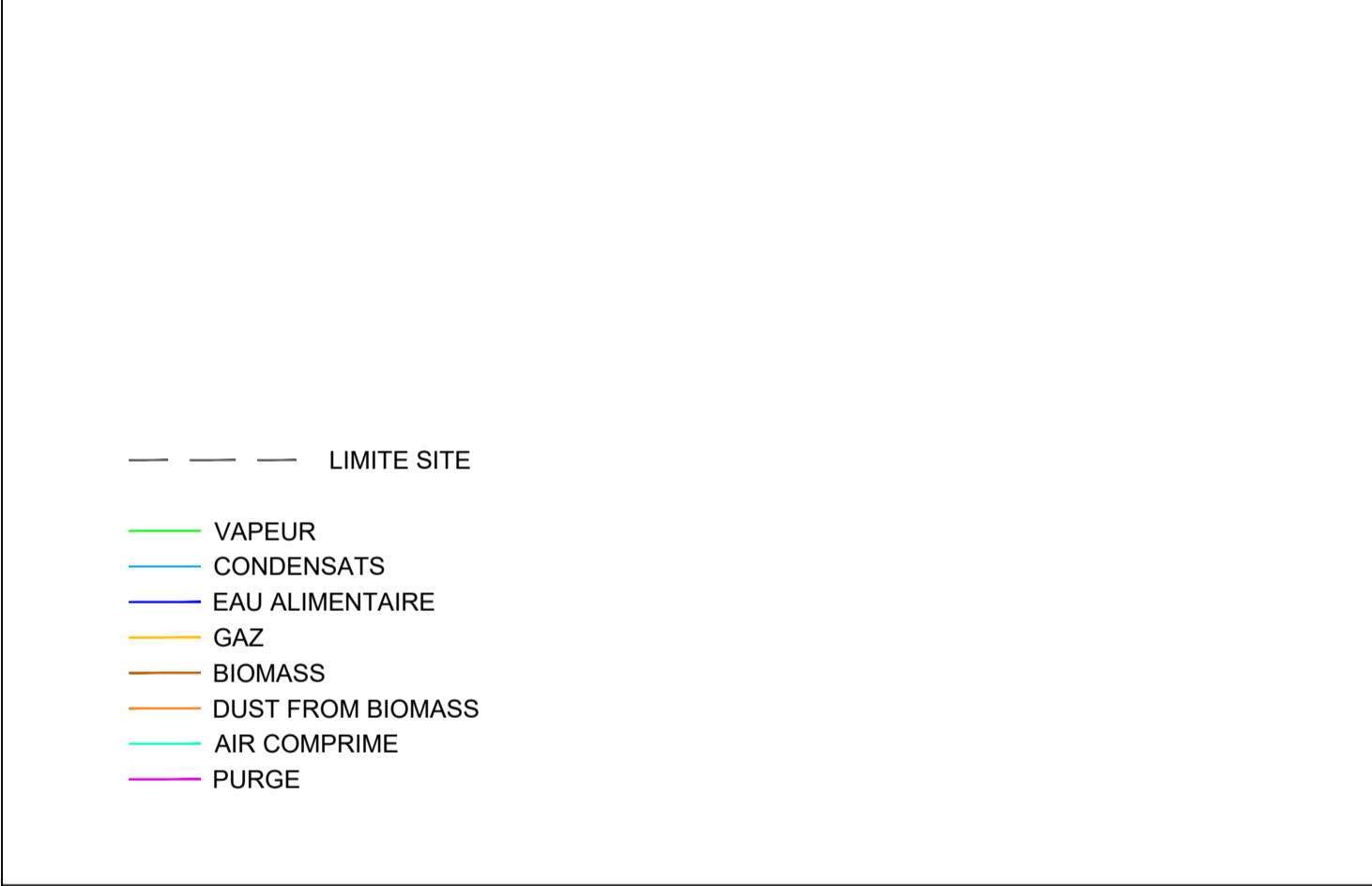
**GazelEnergie Generation**  
 Emile Huchet biomass  
 Site of Emile Huchet (France, 57)



E						
D						
C	09/06/2021	Nouvel aménagement		JMM	MAN	ABD
B	06/04/2021	mise à jour suivant revue de conception		JMM	MAN	ABD
A	05/03/2021	Première édition		JMM	MAN	ABD
INDICE	DATE	MODIFICATION	DESSINATEUR	VERIFICATEUR	APPRO	
Date:	09/06/2021	Echelle: sans	Statut: VSO			Format: A1
<b>PFD</b>						
<b>STOCKAGE ET MANUTENTION</b>						
Ce plan et son contenu sont la propriété exclusive de SETEC énergie environnement toute utilisation, reproduction ou communication est soumise à accord préalable.						
EHB-010-SEE-2-0004						Indice: C



- Notes :**
- NOTE 1 ▾ Vers le control approvisionnement carburant
  - NOTE 2 ▾ Connexion vers future turbine à vapeur
  - NOTE 3 ▾ Connexion vers futur aerocondenseur
  - NOTE 4 ▾ Le constructeur doit concevoir et fournir le nombre et la position adéquats des purgeurs de vapeur
  - NOTE 5 ▾ Vers futur utilisateur de vapeur
  - NOTE 6 ▾ La technologie (échangeur ou détendeur) sera choisie en fonction du process de l'utilisateur de vapeur et de la qualité de ses condensats.
  - NOTE 7 ▾ Traçage vapeur de la bache eau déminéralisée (environ 1t/h)
  - NOTE 8 ▾ Hors projet EHB
  - NOTE 9 ▾ La vanne est réglée sur le niveau de la bache alimentaire DPX et le débit de vapeur total des chaudières DPX.

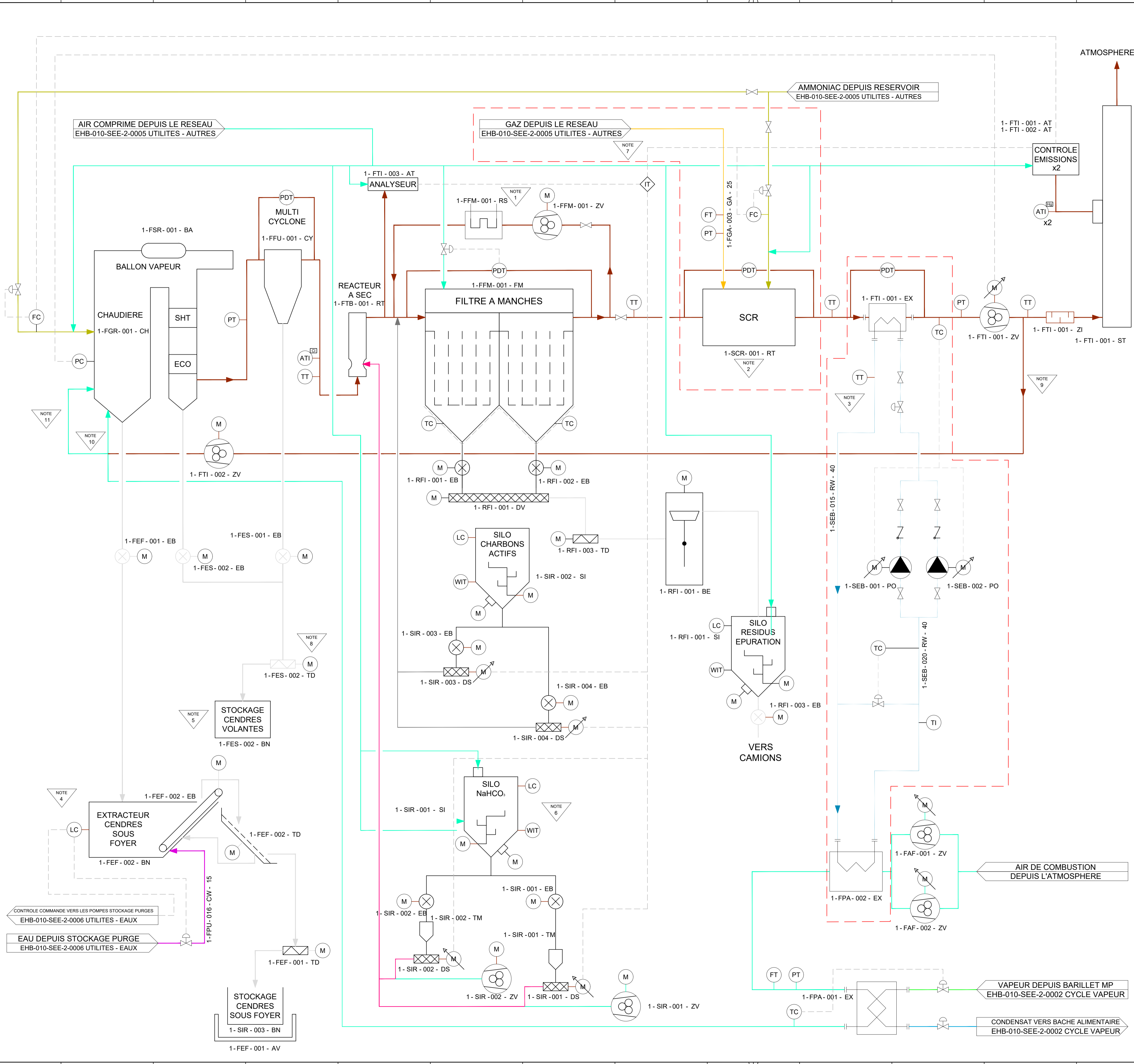


**GazelEnergie Generation**  
 Emile Huchet biomass  
 Centrale Emile Huchet (St Avold, 57)

--	--

INDICE	DATE	MODIFICATION	DESSINATEUR	VERIFICATEUR	APPRO
E					
D	06/07/2021	Mise à jour	JMM	MAN	ABD
C	05/05/2021	mise à jour	JMM	MAN	ABD
B	02/04/2021	mise à jour suivant réunion de conception	JMM	MAN	ABD
A	04/03/2021	Première édition	JMM	MAN	ABD

Date: 02/06/2021    Echelle: sans    Statut: VSO    Format: A1  
**PFD CYCLE VAPEUR**  
 Ce plan et son contenu sont la propriété exclusive de SETEC énergie environnement toute utilisation, reproduction ou communication est soumise à accord préalable.  
 EHB-010-SEE-2-0002    D



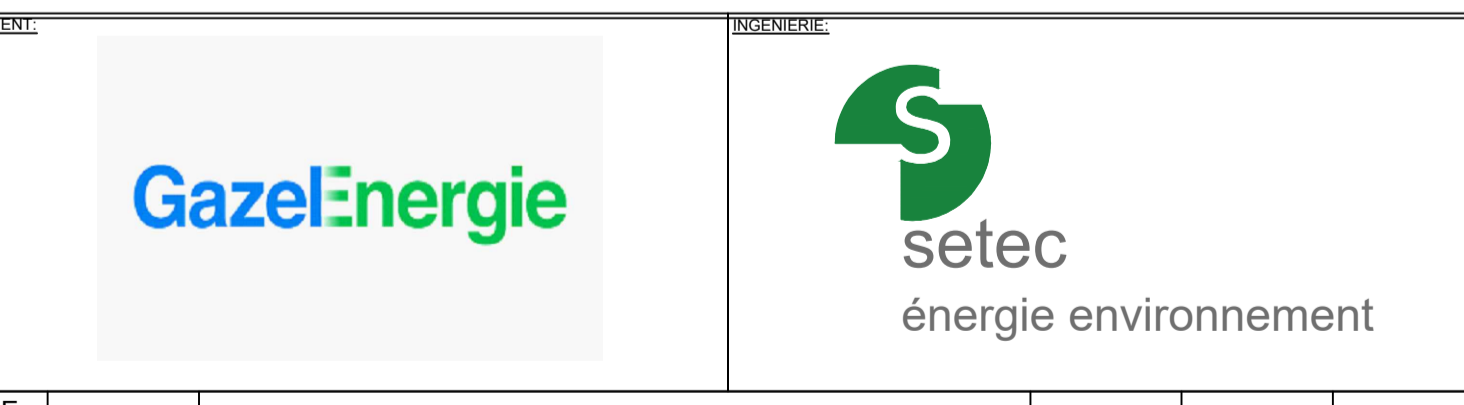
- Notes :**
- NOTE 1 Préchauffage électrique des manches au démarrage
  - NOTE 2 Une SCR pourra être proposé en option par le constructeur pour réduire les émissions de NOx en dessous de 120mg/Nm<sup>3</sup>
  - NOTE 3 La chaleur récupérée sur les fumées peut être utilisée pour chauffer une boucle d'eau en circuit fermé qui préchauffe l'air de combustion (au lieu d'utiliser de la vapeur MP): optionnel
  - NOTE 4 Le niveau de l'extracteur de mâchefer (1-FDR-002-BN) contrôle les moteurs des pompes de la fosse de stockage des purges
  - NOTE 5 Les cendres volantes pourront être stockées en big bag, à confirmer par le constructeur clé en main.
  - NOTE 6 Bicarbonate broyé, à confirmer par le constructeur clé en main.
  - NOTE 7 Vers l'unité de régénération catalytique
  - NOTE 8 Refroidi à l'eau
  - NOTE 9 Recirculation des gaz de combustion à confirmer par le constructeur clé en main.
  - NOTE 10 Air primaire
  - NOTE 11 Injection d'air secondaire et tertiaire à confirmer par le constructeur clé en main.

- EAU INDUSTRIELLE
- EAU ALIMENTAIRE
- GAZ
- UREE
- NaHCO<sub>3</sub>
- CHARBON ACTIF
- AIR COMPRI ME
- CENDRES / RESIDUS
- FUMEE S
- PURGE

# GazelEnergie Generation

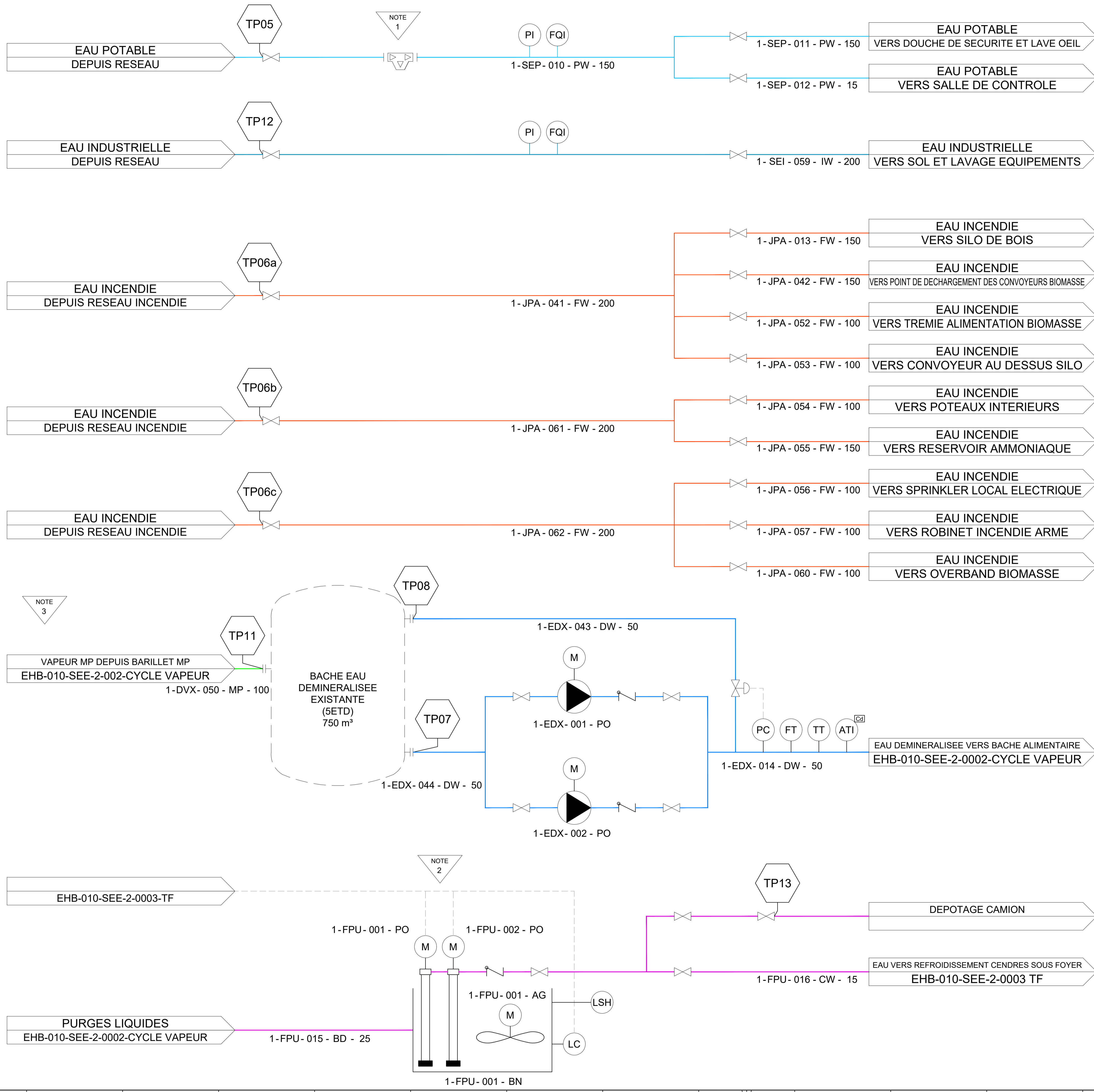
## Emile Huchet biomass

Centrale Emile Huchet (St Avold, 57)



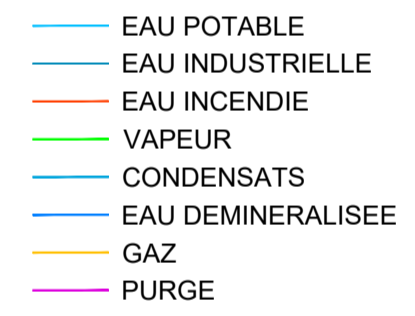
INDICE	DATE	MODIFICATION	DESSINATEUR	VERIFICATEUR	APPRO
E	02/06/2021	Mise à jour	JMM	MAN	ABD
D	05/05/2021	mise à jour	JMM	MAN	ABD
C	02/04/2021	mise à jour suivant réunion de conception	JMM	MAN	ABD
B	04/03/2021	Première édition	JMM	MAN	ABD

Date:	02/06/2021	Echelle:	sans	Statut:	VSO	Format:	A1
-------	------------	----------	------	---------	-----	---------	----



**Notes :**

- NOTE 1: Disconnecteur
- NOTE 2: Les moteurs de pompes sont contrôlés par le niveau de la fosse de stockage des purges et le niveau de l'extracteur de cendres sous foyer.
- NOTE 3: Traçage vapeur



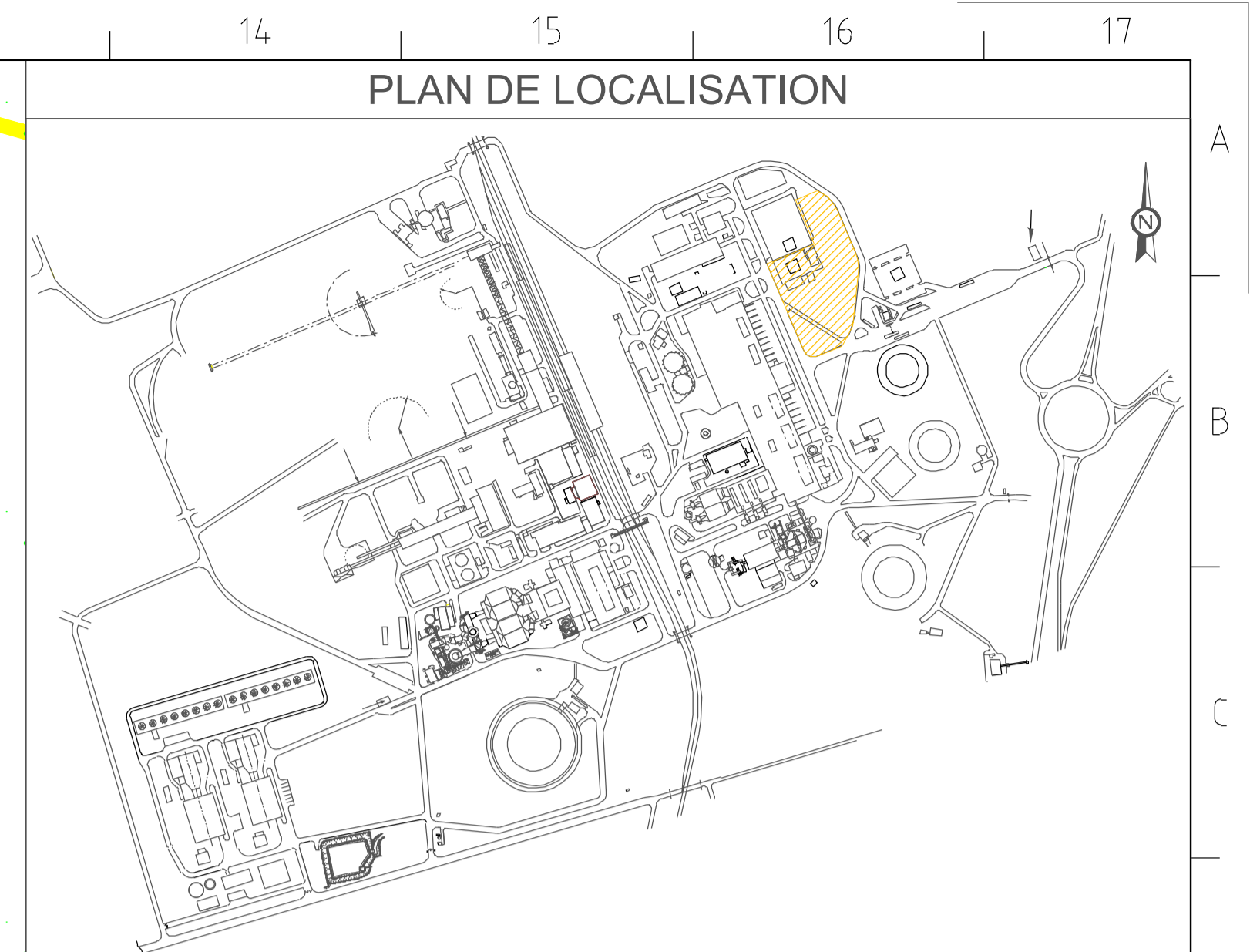
**GazelEnergie Generation**  
 Emile Huchet biomass  
 Centrale Emile Huchet (St Avold, 57)

CLIENT:		INGENIERIE:	

INDICE	DATE	MODIFICATION	DESSINATEUR	VERIFICATEUR	APPRO
E	06/08/2021	Mise à jour	JMM	MAN	ABD
D	05/05/2021	mise à jour	JMM	MAN	ABD
C	02/04/2021	mise à jour suivant réunion de conception	JMM	MAN	ABD
B	04/03/2021	Première édition	JMM	MAN	ABD

Date: 06/08/2021 | Echelle: sans | Statut: VSO | Format: A1

**PFD UTILITES EAUX**



- 24 Mini station s'épuration
- 31 Bassin eau incendie avec pompe de vidange
- 36 Fosse étanche
- 38 Séparateur d'hydrocarbure

- Réseau Eau de pluie
- Réseau Eau Usée
- Réseau Eau Usée Industrielle

**GazelEnergie Generation**  
 Emile Huchet biomass  
 Centrale Emile Huchet (St Avold, 57)

--	--

INDICE	DATE	MODIFICATION	DESSINATEUR	VERIFICATEUR	APPRO
E					
D	10/08/2021	Mise à jour	JMM	HUM	ABD
C	08/07/2021	Nouvel aménagement	JMM	HUM	ABD
B	16/04/2021	Nouvel aménagement	JMM	HUM	ABD
A	09/04/2021	Première édition	JMM	HUM	ABD

Date: 10/08/2021    Echelle: 1/400    Statut: VSO    Format: A1  
 Titre: **Plan d'ensemble**

**Annexe 2 :**  
**Courriers avis sur la remise en état du**  
**site : propriétaire et maire**

EP FRANCE DEVELOPPEMENT  
A l'attention de Monsieur Jean-Michel MAZALERAT  
9 rue du Débarcadère  
92700 Colombes

Colombes, le 28 juillet 2021,

Objet : **Votre courrier du 27 juillet 2021 - Projet de Chaufferie Bois Energie de production de vapeur -  
Avis du propriétaire pour la remise en état du futur site  
(article D181-15-2 code de l'environnement)**

Monsieur le Président,

La société EP FRANCE DEVELOPPEMENT a sollicité par courrier du 27 juillet 2021 l'avis de la société GAZELENERGIE GENERATION, propriétaire du terrain sur lequel elle souhaite implanter sa chaufferie Bois énergie de production de vapeur, sur les mesures de remise en état du site de la chaufferie qu'elle aura à mettre en œuvre en fin d'exploitation.

Par la présente, nous vous signifions notre accord sur la proposition de mesures que vous nous avez présentée.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus sincères.



**Pietro BENEDETTO**

Directeur des Opérations

EP France  
9 rue du Débarcadère  
92700 Colombes

Siège Social :  
9 rue du Débarcadère  
92700 Colombes


Société par Actions Simplifiée  
au capital de 567 992 712,00 €  
501 708 360 RCS Nanterre

GAZELENERGIE GENERATION  
A l'attention de Monsieur Pietro BENEDETTO  
Directeur des Opérations  
9, rue du Débarcadère  
92700 Colombes

Colombes, le 27 juillet 2021

Lettre remise en main propre contre signature

Objet : **Projet de Chaufferie Bois / Energie de production de vapeur**  
**Avis du propriétaire pour la remise en état du futur site**  
**(article D181-15-2 code de l'environnement)**

Reçu le 27/07/2021  
en main propre  


Monsieur,

La société EP FRANCE DEVELOPPEMENT, constituée en vue de construire et d'exploiter la future chaufferie Bois énergie de production de vapeur, va s'implanter sur une partie du site de la Centrale Emile Huchet qui n'est plus exploitée par GAZELENERGIE GENERATION.

EP FRANCE DEVELOPPEMENT doit déposer très prochainement un dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter les installations de la chaufferie, pour une mise en exploitation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Les articles D181-13 du Code de l'environnement indiquent les pièces à joindre à une demande de ce type. L'article D181-15-2 indique notamment au 11° :

« Pour les installations à implanter sur un site nouveau, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation ; ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le pétitionnaire ; »

Ledit projet ne porte pas au sens strict du terme sur un site nouveau, puisqu'il s'implante sur une partie de site affecté à un usage industriel depuis plusieurs décennies. Cependant, dans la mesure où cette partie de site va être détachée du site de la Centrale Emile Huchet exploitée par GAZELENERGIE GENERATION pour relever du périmètre d'exploitation d'EP FRANCE DEVELOPPEMENT, celle-ci souhaite tout de même solliciter votre avis sur la remise en état du site après arrêt définitif de ses installations, à une échéance aujourd'hui indéterminée.



A cet effet, vous trouverez ci-jointe une présentation succincte du projet.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire part de votre réponse dans les meilleurs délais.

Nous restons à votre disposition pour toute précision et vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations respectueuses.



**Jean-Michel MAZALERAT**  
représentant habilité d'EP France,  
Président d'EP France Développement

## PRESENTATION DU PROJET ET DE LA PROPOSITION DE REMISE EN ETAT

- Rappel de la localisation de la future Chaufferie Bois / Energie

Section	Parcelle	Propriétaire	Superficie totale	Superficie projet
11	20	GazelEnergie Generation	100 597 m <sup>2</sup>	9 415 m <sup>2</sup>

### Parcelle d'implantation du site

Projet implanté en secteur A (zone constructible) de la carte communale.



Limites des sites GEG et EP France Développement

- **Présentation du projet**

Le projet EHB (Emile Huchet Biomasse) s'inscrit dans le projet de reconversion de l'ancienne centrale à charbon en plateforme d'utilités vertes avec notamment la fourniture de vapeur renouvelable aux différents acteurs de la plate-forme chimique de CHEMESIS, située sur les communes de Saint-Avold et Carling.

Le projet consiste en la création d'une chaufferie Bois Energie éligible au BCIAT sur le site Emile Huchet à Diesen (57). L'Unité sera composée d'une chaufferie d'une puissance de 19,9 MW PCI équipée d'un système complet de traitement des fumées, de deux silos de stockage de bois énergie de 1500 m<sup>3</sup> chacun, de deux Unités de déchargement camions et des convoyeurs nécessaires à l'acheminement du combustible vers les silos et vers la chaudière. La chaudière sera dimensionnée pour produire 23t/h de vapeur surchauffée à 25bars et 250°C.

Les intrants à la chaufferie correspondent à du bois déchet (80% minimum) et du bois A (Plaquette forestière : 20% maximum). La consommation annuelle sera de l'ordre de 43000 t/an.

Les travaux débuteront en octobre 2022. Ils comprendront les travaux du génie civil et VRD, le montage des structures métalliques et des équipements process, les travaux concernant les utilités, la protection incendie, l'électricité et le contrôle commandes. La mise en service est prévue au premier semestre 2024.

La chaufferie fonctionnera en moyenne 8200 h/an. Des camions apporteront les combustibles (Bois déchets et Bois A) sur site acheminés depuis des fournisseurs de la région dans un périmètre maximum de 50 km pour le Bois déchets et 80 km pour le Bois A. Le combustible sera ensuite stocké dans deux silos de stockage de 1500 m<sup>3</sup> (soit 5 jours d'autonomie) et dirigé vers les fours par le biais de convoyeurs.

La vapeur produite sera envoyée par canalisations vers les différents acteurs industriels en ayant besoin.

Le site fonctionnera 24h/24 avec des apports de combustibles uniquement en période diurne.



- **Usage futur du site conditionnant la remise en état après cessation d'activité**

En cas de cessation d'activité des installations et de libération du site, le site sera remis en état pour un usage de type industriel.

### **Condition de remise en état du site prévues**

Dans le cadre de l'usage futur industriel retenu, la remise en état du site pourra être réalisée aux conditions présentées ci-après.

La cessation des activités sera accompagnée par l'évacuation des matières premières entrantes vers des installations similaires ou vers des destinations de valorisation adaptées.

Les infrastructures fixes (revêtement des voies, ...) seront supprimées ou laissées en l'état après avoir vérifié l'absence potentielle d'impact sur l'environnement.

Les contenus des rétentions et des cuves seront pompés. Tous les produits dangereux et les déchets présents sur le site seront évacués ou éliminés. Suivant leur nature et leurs caractéristiques, ils pourront être recyclés ou traités.

Les dispositions suivantes seront prises :

- démontage des unités de procédés et valorisation des pièces démontées selon leur état et la nature des matériaux (acier, béton),
- dégazage des cuves et envoi vers une entreprise de recyclage de métaux ou réaffectation au transport après diagnostic.

Une analyse environnementale du site sera réalisée selon la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués en vigueur.

Dans le cas où le site serait destiné à recevoir une nouvelle activité, une période de transition entre les deux exploitations pourrait être observées.

Le propriétaire du site, durant ce laps de temps, se chargera de maintenir un aspect extérieur correct : élimination des graffitis éventuels, entretiens et prévention des structures contre la rouille, remise en état après d'éventuelles dégradations dues à la malveillance, au vol ou aux catastrophes naturelles.

Dans le cas où les installations et constructions ne seraient pas démolies, l'impact du site sur l'environnement devrait faire l'objet de mesures de surveillance, en particulier :

- maintien de l'inaccessibilité du site : entretien de la clôture,
- maintien de l'aspect esthétique du site : entretien des espaces verts et aménagement paysagers,
- traitement des eaux,
- suivi de la qualité des eaux souterraines aux alentours du site dans un périmètre justifié,
- suivi des dossiers : rapport à l'Inspection des Installations Classées.

En cas de démolition des constructions et installations, le site restera destiné à un usage industriel.

Dans le cadre du dossier de cessation d'activité, il sera réalisé une mise à jour du rapport de base destiné à évaluer la qualité des sols et des eaux souterraines au droit des installations concernées. Cette mise à jour permettra de s'assurer de la non-dégradation des milieux. En cas d'impact significatif, ce rapport permettra de préciser les conditions de remise en état.

\* Reçu en main propre  
le 21/07/2021

EP France  
9 rue du Débarcadère  
92700 Colombes

Siège Social  
9 rue du Débarcadère  
92700 Colombes

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 567 992 712,00 €  
501 706 360 RCS Nanterre

Le Maire

WALKOWIAK



Monsieur le Maire de Diesen  
1, rue de Porcelette  
57890 Diesen

Colombes, le 20 juillet 2021,

*Lettre remise en main propre contre récépissé*

**Objet : Projet de Chaufferie Bois / Energie de production de vapeur  
Avis du maire pour la remise en état du futur site  
(article D181-15-2 code de l'environnement)**

Monsieur le Maire,

La société EP FRANCE DEVELOPPEMENT, société de projet appartenant au groupe GAZELENERGIE, constituée en vue de construire et d'exploiter la future chaufferie bois / énergie de production de vapeur, va s'implanter sur une partie du site de la Centrale Emile Huchet qui n'est plus exploitée par GAZELENERGIE GENERATION.

EP FRANCE DEVELOPPEMENT doit déposer très prochainement un dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter les installations de la chaufferie, pour une mise en exploitation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Les articles D181-13 du Code de l'environnement indiquent les pièces à joindre à une demande de ce type. L'article D181-15-2 indique notamment au 11° :

*« Pour les installations à implanter sur un site nouveau, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation ; ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le pétitionnaire ; »*

Ledit projet ne porte pas au sens strict du terme sur un site nouveau, puisqu'il s'implante sur une partie de site affecté à un usage industriel depuis plusieurs décennies. Cependant, dans la mesure où cette partie de site va être détachée du site de la Centrale Emile Huchet exploitée par GAZELENERGIE GENERATION pour relever d'un nouvel exploitant, EP FRANCE DEVELOPPEMENT souhaite tout de même solliciter votre avis sur la remise en état du site après arrêt définitif de ses installations, à une échéance aujourd'hui indéterminée.

A cet effet, vous trouverez ci-jointe une présentation succincte du projet.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire part de votre réponse dans les meilleurs délais.

Nous restons à votre disposition pour toute précision et vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.



**Jean-Michel MAZALERAT**  
représentant habilité d'EP France,  
Président d'EP France Développement

## PRESENTATION DU PROJET ET DE LA PROPOSITION DE REMISE EN ETAT

- Rappel de la localisation de la future Chaufferie Bois / Energie

Section	Parcelle	Propriétaire	Superficie totale	Superficie projet
11	20	GazelEnergie Generation	100 597 m <sup>2</sup>	9 415 m <sup>2</sup>

### Parcelle d'implantation du site

Projet implanté en secteur A (zone constructible) de la carte communale.



Limites des sites GEG et EP France Développement

- **Présentation du projet**

Le projet EHB (Emile Huchet Biomasse) s'inscrit dans le projet de reconversion de l'ancienne centrale à charbon en plateforme d'utilités vertes avec notamment la fourniture de vapeur renouvelable aux différents acteurs de la plate-forme chimique de CHEMESIS, située sur les communes de Saint-Avoid et Carling.

Le projet consiste en la création d'une chaufferie Bois Energie éligible au BCIAT sur le site Emile Huchet à Diesen (57). L'Unité sera composée d'une chaufferie d'une puissance de 19,9 MW PCI équipée d'un système complet de traitement des fumées, de deux silos de stockage de bois énergie de 1500 m<sup>3</sup> chacun, de deux Unités de déchargement camions et des convoyeurs nécessaires à l'acheminement du combustible vers les silos et vers la chaudière. La chaudière sera dimensionnée pour produire 23t/h de vapeur surchauffée à 25bars et 250°C.

Les intrants à la chaufferie correspondent à du bois déchet (80% minimum) et du bois A (Plaquette forestière : 20% maximum). La consommation annuelle sera de l'ordre de 43000 t/an.

Les travaux débuteront en octobre 2022. Ils comprendront les travaux du génie civil et VRD, le montage des structures métalliques et des équipements process, les travaux concernant les utilités, la protection incendie, l'électricité et le contrôle commandes. La mise en service est prévue au premier semestre 2024.

La chaufferie fonctionnera en moyenne 8200 h/an. Des camions apporteront les combustibles (Bois déchets et Bois A) sur site acheminés depuis des fournisseurs de la région dans un périmètre maximum de 50 km pour le Bois déchets et 80 km pour le Bois A. Le combustible sera ensuite stocké dans deux silos de stockage de 1500 m<sup>3</sup> (soit 5 jours d'autonomie) et dirigé vers les fours par le biais de convoyeurs.

La vapeur produite sera envoyée par canalisations vers les différents acteurs industriels en ayant besoin.

Le site fonctionnera 24h/24 avec des apports de combustibles uniquement en période diurne.





- **Usage futur du site conditionnant la remise en état après cessation d'activité**

En cas de cessation d'activité des installations et de libération du site, le site sera remis en état pour un usage de type industriel.

## **Conditions prévues pour la remise en état du site**

Dans le cadre de l'usage futur industriel retenu, la remise en état du site pourra être réalisée aux conditions présentées ci-après.

La cessation des activités sera accompagnée par l'évacuation des matières premières entrantes vers des installations similaires ou vers des destinations de valorisation adaptées.

Les infrastructures fixes (revêtement des voies, ...) seront supprimées ou laissées en l'état après avoir vérifié l'absence potentielle d'impact sur l'environnement.

Les contenus des rétentions et des cuves seront pompés. Tous les produits dangereux et les déchets présents sur le site seront évacués ou éliminés. Suivant leur nature et leurs caractéristiques, ils pourront être recyclés ou traités.

Les dispositions suivantes seront prises :

- démontage des unités de procédés et valorisation des pièces démontées selon leur état et la nature des matériaux (acier, béton),
- dégazage des cuves et envoi vers une entreprise de recyclage de métaux ou réaffectation au transport après diagnostic.

Une analyse environnementale du site sera réalisée selon la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués en vigueur.

Dans le cas où le site serait destiné à recevoir une nouvelle activité, une période de transition entre les deux exploitations pourrait être observées.

Le propriétaire du site, durant ce laps de temps, se chargera de maintenir un aspect extérieur correct : élimination des graffitis éventuels, entretiens et prévention des structures contre la rouille, remise en état après d'éventuelles dégradations dues à la malveillance, au vol ou aux catastrophes naturelles.

Dans le cas où les installations et constructions ne seraient pas démolies, l'impact du site sur l'environnement devrait faire l'objet de mesures de surveillance, en particulier :

- maintien de l'inaccessibilité du site,
- maintien de l'aspect esthétique du site,
- traitement des eaux,
- suivi de la qualité des eaux souterraines aux alentours du site dans un périmètre justifié,
- suivi des dossiers : rapport à l'Inspection des Installations Classées.

En cas de démolition des constructions et installations, le site restera destiné à un usage industriel.

Dans le cadre du dossier de cessation d'activité, il sera réalisé une mise à jour du rapport de base destiné à évaluer la qualité des sols et des eaux souterraines au droit des installations concernées. Cette mise à jour permettra de s'assurer de la non-dégradation des milieux. En cas d'impact significatif, ce rapport permettra de préciser les conditions de remise en état.



**Annexe 3 :**  
**Kbis et avis de situation**

*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**

à jour au 22 octobre 2021

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

---

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	901 352 609 R.C.S. Nanterre
<i>Date d'immatriculation</i>	12/07/2021
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>EP France Développement</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	500 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	2 Rue Berthelot 92400 Courbevoie
<i>Activités principales</i>	Production et distribution de vapeur et d'électricité
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 12/07/2120
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2021

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

---

**Président**

<i>Dénomination</i>	EP France
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	2 Rue Berthelot 92400 Courbevoie
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	501 706 360 RCS Nanterre

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

---

<i>Adresse de l'établissement</i>	2 Rue Berthelot 92400 Courbevoie
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Production et distribution de vapeur et d'électricité
<i>Date de commencement d'activité</i>	17/05/2021
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. [unintelligible]", is written over a horizontal line.

FIN DE L'EXTRAIT

**Service Info Sirene**

**09 72 72 6000**

prix d'un appel local

## **SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE**

**A la date du 21/07/2021**

<b>Description de l'entreprise</b>	<b>Entreprise active depuis le 17/05/2021</b>
Identifiant SIREN	901 352 609
Identifiant SIRET du siège	901 352 609 00019
Dénomination	EP FRANCE DEVELOPPEMENT
Catégorie juridique	5710 - SAS, société par actions simplifiée
Activité Principale Exercée (APE)	35.30Z - Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
Appartenance au champ de l'ESS <sup>1</sup>	Non

<b>Description de l'établissement</b>	<b>Etablissement actif depuis le 17/05/2021</b>
Identifiant SIRET	901 352 609 00019
Adresse	9 RUE DU DEBARCADERE 92700 COLOMBES
Activité Principale Exercée (APE)	35.30Z - Production et distribution de vapeur et d'air conditionné

1 : Economie Sociale et Solidaire

**Important :** A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

**Avertissement :** Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.



**Annexe 4 :**  
**Attestation de maîtrise foncière**

**ATTESTATION  
DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN**

La soussignée :

**GazelEnergie Generation**, société par actions simplifiée au capital de 204 187 965 euros, dont le siège social est situé au 9, rue du Débarcadère, 92700 Colombes, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 399 361 468, représentée par son Directeur des Opérations, Monsieur Pietro Benedetto,

agissant en qualité de propriétaire de la parcelle n° 20 Section 11 située sur la commune de Diesen, qui fait partie de la Centrale Emile Huchet, (ci-après la « Parcelle »)

manifeste par la présente son engagement à mettre à disposition ladite parcelle à la société :

**EP France Développement**

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros  
dont le siège social est situé au 9, rue du Débarcadère, 92700 Colombes, France  
*immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 901 352 609*

selon des conditions et termes qui sont en cours de négociation entre les Parties, afin de lui permettre de développer le projet de construction et d'exploitation de la chaufferie bois énergie pour laquelle elle sollicite une autorisation environnementale.

Fait le 28 juillet 2021 à Colombes.

Pour GazelEnergie Generation,

Signature :



---

Pietro Benedetto  
Directeur des Opérations